

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 août 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	Communications M. le Président souhaite un heureux anniversaire à M. le député Olivier Feller.			
	2.	Dépôts Interpellations : (11_INT_533) Philippe Grobéty, (11_INT_534) Jacques-André Haury. Initiative : (11_INI_043) Jean Christophe Schwaab. Postulat :(11_POS_255) Christa Calpini.			
RENV-CE	3.	(11_INT_532) Interpellation Christa Calpini - Les auteurs de vols à l'étalage sont-ils suffisamment inquiétés pour ne pas récidiver? (Pas de développement)			
RENV-CE	4.	(11_INT_531) Interpellation Catherine Labouchère - Moins de bruit, mais à quel prix pour la mobilité, que faire pour se faire entendre des CFF ? (Développement)			
RENV-COM	5.	(11_MOT_141) Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts visant à encourager les constructions ou les rénovations de logements subventionnés exemplaires sur le plan énergétique (Développement et demande le renvoi à comm. avec au moins 20 signatures)			
RENV-CE	6.	(11_MOT_142) Motion Philippe Martinet et consorts en faveur d'une participation financière cantonale aux programmes de développement des transports publics (Développement et demande de prise en considération immédiate) Une demande de renvoi en com (oui) est opposée à la prise en considération immédiate (non): le renvoi en commission est préféré par 62 oui et 59 non. Au vote nominal, le précédent résultat est infirmé par 56 oui, 66 non et 3 abstentions. La prise en considération immédiate est ensuite soumise au vote et est acceptée par 76 oui, 30 non et 18 abstentions.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 août 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°	Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	7.	DSE.	Payot F.	
<p>(384) Exposé des motifs et projet de loi sur l'organisation policière vaudoise et Projets de lois modifiant</p> <ul style="list-style-type: none"> - la loi du 17 novembre 1975 sur la police cantonale (LPol) - la loi du 3 décembre 1940 sur la police judiciaire (LPJu) - la loi du 28 février 1956 sur les communes (LC) - la loi du 25 novembre 1974 sur la circulation routière (LVCR) et <p>Projet de décret sur le financement de la réforme policière et Rapports du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur</p> <ul style="list-style-type: none"> - la motion Josiane Aubert et consorts "concernant la loi-cadre pour une police coordonnée" - le postulat Roger Saugy "demandant au Conseil d'Etat un rapport sur le statut réel des membres des divers corps de police municipaux et cantonaux de ce canton" - le postulat Olivier Gfeller et consorts "demandant au Conseil d'Etat la création d'une charte de déontologie pour la Police cantonale" <p>la Motion Ada Marra et consorts "Pour une police transparente" et Réponse du Conseil d'Etat sur l'Interpellation Béatrice Métraux "Quels coûts pour quelle police ?" (Suite des débats)(1er débat)</p> <p>(1er débat, suite des débats): LOPV: art. 22 accepté. Art. 23, al. 5, amdt com accepté. Art. 23 amendé accepté. Art. 24, al. 2, amdt com accepté. Art. 24 amendé accepté. Art. 24bis (nouveau), amdt Zwahlen refusé par 55 oui, 58 non et 1 abstention. Art. 25 à 29 acceptés. Art. 30, amdt com accepté. Art. 30 amendé accepté. Art. 31 à 34 acceptés. Art. 35, al. 2, amdt Silauri refusé à une large majorité. Art. 35 accepté. Art. 36 à 42 acceptés. Art. 42bis (nouveau), amdt J.-M. Chollet refusé à une large majorité. Art. 43 et 44 acceptés. Art. 45, al. 2, amdt com accepté; al. 4 (nouveau), amdt Gay-Vallotton accepté par 62 oui, 46 non et 7 abstentions. Au vote nominal, l'amdt est accepté par 68 oui, 48 non et 9 abstentions. Art. 45 amendé accepté. Art. 46, amdt com accepté à une très large majorité. Art. 46 amendé accepté. Art. 47 à 49 acceptés. Art. 50, amdt com refusé à une large majorité, à la demande du rapporteur. Art. 51 à 52 acceptés. Art. 54 (nouveau), amdt F. Golaz refusé par 40 oui, 64 non et 14 abstentions. Fin du 1er débat.</p> <p>(1er débat): LPoL: abrogation des art. 2 à 6 acceptés. Art. 10 accepté. Art. 35 accepté. Art. 40 accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>(1er débat):LPJU: art. 2, al. 1, lit e (nouvelle) amdt com</p>				

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 août 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
		accepté. Art. 2 amendé accepté. Art. 3 à 20 acceptés. Fin du 1er débat. (1er débat): LC: art. 68a, abrogation acceptée. Fin du 1er débat. (1er débat): LVCR: art. 2 à 28bis acceptés. Fin du 1er débat (1er débat): projet de décret: art. 1 et 2 acceptés. Fin du 1er débat.			
TRAITE	8.	(10_INT_443) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Cesla Amarelle au nom du groupe socialiste concernant le rapport Rouiller	DINT.		
TRAITE	9.	(10_INT_471) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Mattenberger et consort au nom du groupe socialiste - Le Service pénitentiaire a-t-il les yeux bandés ou l'imagination fertile ?	DINT.		
TRAITE	10.	(10_INT_470) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Cesla Amarelle et consort - Demande de clarification concernant les procédures d'engagement à l'état-major du SPEN et leur opportunité	DINT.		
REF	11.	(10_MOT_125) Motion Jean-Michel Dolivo et consorts visant à faciliter l'accès à la justice pour les justiciables non assistés par un mandataire Les conclusions de la majorité de la commission (classement) sont acceptées par 64 oui et 59 non. Au vote nominal, le précédent vote est confirmé par 65 oui et 60 non.	DINT	Haldy J. (Majorité), Mahaim R. (Minorité)	
TRAITE	12.	(10_INT_439) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Fabienne Freymond Cantone et consorts - A quelle sauce démocratique notre canton veut-il être mangé dans la thématique des agglomérations ? Une détermination Freymond Cantone suite à la réponse à son interpellation est acceptée par 88 oui et 16 abstentions. Celle-ci est ainsi transmise au Conseil d'Etat.	DINT.		
TRAITE	13.	(11_INT_479) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Olivier Feller au nom du groupe radical - Les contribuables vont-ils devoir renflouer une nouvelle fois la caisse de pensions de la Ville de Lausanne?	DINT.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 août 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-CE	14.	(10_MOT_119) Motion Philippe Jobin et consorts - Assainissement du sol des installations de tir Les conclusions de la commission (prise en considération) sont acceptées à une large majorité.	DSE	Dind C.	
RENV-T	15.	(388) Exposé des motifs et projet de décret abrogeant - le décret du 22 février 2011 ordonnant la convocation des électeurs pour définir le préavis du canton à la demande d'autorisation générale de centrale nucléaire dans le Niederamt (SO) et - le décret du 22 février 2011 ordonnant la convocation des électeurs pour définir le préavis du canton à la demande d'autorisation générale de centrale nucléaire à Mühleberg (BE) et - le décret du 22 février 2011 ordonnant la convocation des électeurs pour définir le préavis du canton à la demande d'autorisation générale de centrale nucléaire à Beznau (AG)(1er débat)	DSE.	Bolay G.P.	06/09/2011
RENV-T	16.	(11_MOT_132) Motion Jacques Perrin au nom du groupe radical - Nucléaire, le peuple doit voter en connaissance de cause. Une nouvelle évaluation de la situation est donc indispensable	DSE	Bolay G.P.	06/09/2011
RENV-T	17.	(313) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Béatrice Métraux et consorts concernant Eole dans le Gros de Vaud et Réponse du Conseil d'Etat à l'Interpellation Cesla Amarelle et consort demandant des clarifications concernant l'implantation de parcs industriels éoliens dans l'Arc jurassien	DSE.	Despot F.	06/09/2011
RENV-T	18.	(10_POS_226) Postulat Dominique-Richard Bonny et consorts au nom des groupes libéral et radical pour l'établissement d'un cadastre solaire vaudois	DSE	Freymond Cantone F.	06/09/2011
RENV-T	19.	(10_POS_217) Postulat Jacques Perrin et consorts pour la création d'une coopérative solaire permettant d'encourager la pose de capteurs photovoltaïques	DSE	Renaud M.	06/09/2011
RENV-T	20.	(10_MOT_115) Motion Bertrand Clot et consorts demandant de légiférer en vue de l'implantation d'éoliennes sur le territoire vaudois et de prévoir une loi spécifique pour la construction d'éoliennes	DSE, DEC	Renaud M.	06/09/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 août 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	21.	(11_MOT_140) Motion Bertrand Clot et consorts concernant l'installation sur sol vaudois de parcs éoliens (Développement et demande le renvoi à comm. avec au moins 20 signatures)			06/09/2011
RENV-T	22.	(10_PET_057) Pétition contre l'implantation d'une antenne sur le Mont-Tendre	DSE	Jungclaus Delarze S.	06/09/2011
RENV-T	23.	(11_PET_067) Pétition en faveur de la préservation du domaine de "La Chablière", à l'Ouest de Lausanne	DSE	Rithener C.	06/09/2011
RENV-T	24.	(10_MOT_121) Motion Jean-Michel Favez et consorts demandant que la loi sur le marchepied le long des lacs et sur les plans riverains (LML) soit modifiée afin de faciliter la réalisation des objectifs du Plan directeur des rives vaudoises du lac Léman	DSE, DEC	Nicolet J. (Majorité), Venizelos V. (Minorité)	06/09/2011
RENV-T	25.	(10_MOT_123) Motion Fabienne Freymond Cantone et consorts demandant une définition plus restrictive des constructions considérées comme constructions légères sur le domaine public du lac	DSE, DEC	Nicolet J. (Majorité), Venizelos V. (Minorité)	06/09/2011
RENV-T	26.	(11_POS_241) Postulat Valérie Schwaar et consorts demandant la révision du plan de mesures OPair Lausanne-Morges 2005, ainsi qu'une étude sur les périmètres potentiellement concernés par un plan de mesures OPair sur tout le territoire vaudois	DSE	Silauri A.	06/09/2011
RENV-T	27.	(331) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979 (LLavaux) et la carte qui en fait partie intégrante et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la motion Vincent Chappuis demandant au Conseil d'Etat de procéder à une révision de cette loi(1er débat)	DEC.	Haldy J. (Majorité), Rochat N. (Minorité)	06/09/2011
RENV-T	28.	(11_INT_483) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Martinet concernant le redimensionnement des zones à bâtir	DEC.		06/09/2011
RENV-T	29.	(10_POS_218) Postulat Olivier Epars et consorts invitant le Conseil d'Etat à promouvoir l'agriculture biologique dans les domaines propriété de l'Etat de Vaud	DEC	Deriaz P.	06/09/2011

Séance du Grand Conseil

Mardi 30 août 2011

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	30.	(11_INT_474) Réponse du Conseil d'Etat à l'Interpellation Grégory Devaud - Chasselas et autres produits AOC Chablais, mention Aigle, quel avenir?	DEC.		06/09/2011

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :